Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 30 (1904)
Heft: 23

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

puis de 200 à 452 m. du portail; les piédroits, sur les 6 premiers mètres de 242 à 252 m. ; la voûte, de 260 à 452 m. du portail. On a aussi commencé la maçonnerie du portail lui-même.

Installations : Construction d'un hangar pour une scierie mécanique.

Accidents : 12, sans suites graves.

Côté Nord. — Avancement à la main.

Roches : Grès de 1369 à 1376 m., de 1392 à 1416 m. et de 1437 à 1501 m. du portail ; marne résistante de 1376 à 1392 m. et de 1416 à 1437 m. La roche est généralement sèche à l'avancement.

Les piédroits ont été construits à gauche sur les 18 premiers mètres, à droite sur les 10 premiers, au moyen de deux galeries latérales percées l'une au-dessus de l'autre ; en même temps on a commencé l'abatage de la calotte.

Installations : Etablissement de l'éclairage électrique devant le portail du tunnel.

Accidents : 10, sans suites graves.

Tunnel du Simplon.

Etat des travaux au mois de novembre 1904.

Longueur du tunnel entre les deux têtes des galeries de direction : 19 730 m.

Galerie d'avancement.		Côté Nord Brigue	Côté Sud Iselle	Total
1. Longueur à fin octobre 1904	m.	10376	9110	19486
2. Progrès mensuel	»	0	0	0
3. Total à fin novembre 1904	»	10376	9110	19486
Ouvriers.				
Hors du tunnel.				
4. Total des journées	n.	6939	13788	20727
5. Moyenne journalière	»	248	467	715
Dans le tunnel.				
6. Total des journées	»	16023	35917	51940
7. Moyenne journalière	»	616	1365	1921
8. Effectif maximal travaillant simultanément	»	246	522	768
Ensemble des chantiers.				
9. Total des journées	»	22962	49705	72667
10. Moyenne journalière	»	864	1772	2636
Animaux de trait.				
11. Moyenne journalière	»	0	0	0

Renseignements divers.

Côté Nord. — Les travaux d'avancement restent suspendus.

Côté Sud. — Les travaux dans la galerie d'avancement n'ont pas encore été repris. A l'avancement de la galerie parallèle, on a travaillé du km. 9,123 au km. 9,125, d'abord à la main, puis dès le 29 novembre à la perforation mécanique. On a dépassé de 10 m. le point extrême de la galerie d'avancement.

Le 11 novembre, on a rencontré les venues d'eau chaude dans la galerie parallèle à la même distance que dans la galerie de base. L'eau a beaucoup diminué dans la galerie de base, mais la quantité d'eau chaude est en augmentation si on fait la somme des venues d'eau des deux galeries. Les eaux provenant du tunnel ont comporté en tout à la fin du mois 890 litres par seconde ; pour les sources chaudes des 2 avancements, on peut compter environ 90 litres par seconde.

Accident : Le 1er novembre, le manœuvre Carlo Barbaglio, de Briga Novarese, a été atteint dans la galerie de base par un déraillement de plusieurs wagons. Il a été violemment projeté contre un poteau et écrasé ; la mort a été instantanée.

BIBLIOGRAPHIE

Basler Bauten des 18ten Jahrhunderts. *Neue Folge, 1ter Theil. Publié par la Société bâloise des ingénieurs et des architectes.* Un album grand in-8°, avec 27 planches. — Prix : Fr. 16.—, chez MM. Helbling et Lichtenhahn, libraires, à Bâle.

Cette publication est destinée à faire suite à l'Album de fête que la Société bâloise des ingénieurs et des architectes a publié en 1897, à l'occasion de la 27e assemblée générale de la Société suisse. Le premier fascicule contient des vues d'une série d'hôtels et de maisons bourgeoises de Bâle, avec de nombreux détails de décoration architecturale ; elles sont reproduites soit d'après des photographies, soit d'après des dessins originaux de M. Visscher van Gaasbeek ; signalons en particulier la reproduction fort réussie de cinq portails de jardins et de cours en fer forgé.

Au XVIIIe siècle l'art décoratif n'est plus uniquement l'apanage des églises et des demeures seigneuriales ; en même temps que les mœurs des classes moyennes et la civilisation s'affinent, il devient plus bourgeois, et la ville de Bâle paraît avoir conservé de cette époque un nombre relativement grand de constructions intéressantes. On ne peut que féliciter la Société bâloise des ingénieurs et des architectes de vouloir tirer de l'oubli les œuvres d'art du XVIIIe siècle. Cette publication trouvera certainement bon accueil auprès de tous ceux qui s'intéressent soit à l'architecture, soit à l'histoire suisses.

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

2e séance ordinaire, du 26 novembre 1904, dans la salle du Conseil communal, à Lausanne.

Présidence de M. Isoz, président.

La partie administrative de la séance commence à 8 1/4 h. par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Les sept candidats présentés dans la dernière séance sont admis sans votation dans les sociétés vaudoise et suisse.

On renvoie à une commission l'étude du projet de prescriptions et cahiers des charges présentés par la Société suisse des entrepreneurs. M. Koller, ingénieur, est nommé président de cette commission, MM. Verrey, Meyer et Bron, architectes, en sont nommés membres.

A 8 1/2 h. arrivent de nombreux membres des sociétés invitées pour la partie non officielle de la séance (Société vaudoise des Beaux-Arts et Société romande des femmes peintres et sculpteurs). C'est devant environ 80 personnes que M. Victor-H. Bourgeois donne son intéressante conférence sur la peinture dans la Suisse romande et spécialement dans le canton de Vaud, dès les temps préhistoriques jusqu'au XVIIIe siècle.

On croyait généralement que la Suisse romande et spécialement le canton de Vaud ne possédaient rien, ou presque rien, en fait de peinture murale et décorative ancienne. M. Victor-H. Bourgeois prouve combien cette opinion est erronée. L'orateur a entrepris la tâche de rechercher, réunir et grouper, siècle par siècle, ces peintures anciennes que possède notre pays et ses environs, dans le but de les publier sous forme d'un album de planches en couleurs pour mettre ainsi à la portée de tous et conserver à la postérité ces débris intéressants du passé. Il

serait puéril de relever l'utilité d'un pareil ouvrage, soit pour les architectes, soit pour les archéologues, soit pour tous les amateurs et amis de choses anciennes.

Dans son exposé de samedi soir, M. Bourgeois nous a énuméré le nombre extraordinaire de nos peintures anciennes, nombre qui, pour un certain nombre des auditeurs, a été une vraie surprise. Les recherches de l'auteur ne datent encore que de quelques mois, mais elles prouvent à quel brillant succès peut arriver dans ce domaine un chercheur consciencieux.

Quarante-neuf dessins coloriés, destinés aux planches de l'ouvrage en question, étaient exposés dans la salle ; ils formaient le complément nécessaire du texte. M. Bourgeois commence par les décorations qui nous ont été conservées sur des fragments de poteries lacustres, lesquels formeront une planche préhistorique. Puis une autre planche donnera les débris de peintures romaines de notre contrée, parmi lesquels figureront les plus beaux spécimens trouvés cet été à Commugny. La longue période qui s'étend de la fin de la domination romaine jusqu'au XIe siècle n'a guère laissé de peintures décoratives, mais, à partir du XIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, M. Bourgeois a développé la série ininterrompue des motifs conservés dans nos églises et châteaux anciens, présentés dans l'ordre chronologique, siècle par siècle, avec une ou plusieurs planches pour chaque siècle.

L'entreprise de M. Bourgeois sera longue et souvent difficile, suivant le lieu et la situation des sujets à relever. Elle mérite l'intérêt et l'encouragement de toute personne cultivée.

Cette conférence, vivement applaudie, sera imprimée sous forme de brochure.

La séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire.

CONCOURS

Collège suburbain de Vauseyon, à Neuchâtel [1].

Le jury a rendu le 8 décembre son verdict et décerné les prix suivants :

1er prix (Fr. 800), à MM. Prince & Béguin, architectes, à Neuchâtel.

2e prix (Fr. 600), à M. Ubaldo Grassi, architecte, à Neuchâtel ;

3e prix « ex-æquo », (Fr. 300), à MM. Prince et Béguin, architectes, à Neuchâtel ;

3e prix « ex-æquo », (Fr. 300), à M. Werner Lehmann, architecte, à Berne.

Les projets présentés au concours, au nombre de 71, seront exposés publiquement du 11 au 18 décembre, dans les salles Est des Galeries Léopold Robert, à Neuchâtel.

Le jury était composé de MM. J. Porchat, Conseiller communal, président ; Fulpius père, architecte, à Genève, rapporteur ; Jung, architecte, à Winterthour ; Bezencenet, architecte, à Lausanne ; R. de Chambrier, président de la Commission scolaire.

[1] Voir N° du 25 septembre 1904, page 344.

Bâtiment scolaire à Colombier (Canton de Neuchâtel).

Le Conseil communal de Colombier ouvre un concours entre architectes suisses ou établis en Suisse pour l'étude de la construction d'un bâtiment scolaire complet à l'usage des classes enfantines, primaires et secondaires de la localité.

Les projets seront envoyés, jusqu'au *15 février 1905* au plus tard, à M. Edouard Redard, président du Conseil communal de Colombier.

Le jury est composé comme suit : MM. Louis Perrier, architecte, Conseiller d'Etat, à Neuchâtel ; Léon Latour, inspecteur des écoles, à Corcelles ; Emile Vogt, architecte, à Lucerne ; Francis Isoz, architecte, à Lausanne ; Eugène Colomb, architecte, à Neuchâtel.

Une somme de deux mille cinq cents francs est mise à la disposition du jury pour être distribuée en prix aux trois ou quatre projets qui lui paraîtraient les meilleurs.

Tous les projets seront exposés publiquement, après la classification faite par le jury, qui sera publiée dans le *Bulletin Technique de la Suisse romande* et dans la *Schweizerische Bauzeitung*.

Le bâtiment contiendra au moins vingt salles, non compris le logement du concierge :

2 salles pour les classes enfantines ; 8 salles pour les classes primaires ; 2 salles pour les classes secondaires, de 48 élèves chacune ; 1 salle semblable, ayant, d'un côté, une petite salle de 20 m² environ, pour collections et instruments de physique, et ayant, de l'autre côté, une petite salle de 20 m² environ pour laboratoire, avec installation d'eau et cheminée ;

1 salle de 60 à 65 m² pour les travaux féminins ; 1 salle de 60 à 65 m² pour les travaux manuels ; 1 salle de 60 à 65 m² pour l'enseignement du dessin ; 4 salles pour la Direction, la bibliothèque, le musée et l'administration scolaire.

Des salles de bains ; une loge de concierge indépendante, placée à proximité de l'entrée principale du bâtiment ; un local pour le chauffage central avec caveau pour le combustible ; à chaque étage, des water-closets en nombre suffisant pour les deux sexes.

Les salles d'école auront un volume d'air de 200 mètres cubes au minimum.

Un bâtiment pour halle de gymnastique, indépendant du bâtiment principal, sera prévu à l'emplacement qui paraîtra le plus convenable.

Il renfermera : 1 salle de gymnastique pour 60 élèves ; 1 vestiaire ; 1 water-closet ; 1 pissoir.

Le chauffage de la halle de gymnastique sera dépendant du bâtiment principal.

Ce bâtiment sera très simple, la façade au Midi sera percée de larges baies.

Le prix de la construction du bâtiment principal et de la halle de gymnastique ne devra pas dépasser Fr. 250 000, y compris l'aménagement du préau, les murs de soutènement, les murs et grilles de clôture.

On exige, à l'échelle de 1 : 200 :

Un plan de situation indiquant l'aménagement du préau, l'emplacement des bâtiments, les murs de soutènement et de clôture, les entrées, etc.

A l'échelle de 1 : 100 :

Les plans de chaque étage, du sous-sol et du comble, les élévations de trois façades ;

Une coupe longitudinale et une coupe transversale et les autres coupes nécessaires à la clarté du projet, un plan, une coupe, une façade de la halle de gymnastique.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne. A³. E². I. L.

Demandes d'emploi.

Un jeune *ingénieur-constructeur* cherche place. (18)

Un jeune *ingénieur-constructeur*, ayant deux années de pratique, cherche place à partir du 15 janvier 1905. (21)

Offres d'emploi.

On cherche, pour la direction d'un chemin de fer près Barcelone, *un ingénieur au courant de l'exploitation des chemins de fer*, connaissant bien la locomotive à vapeur et si possible la langue espagnole. (19)

On demande, pour une maison de constructions mécaniques, en Roumanie, *un jeune ingénieur sachant l'allemand*. (20)

Adresser les offres à M. A. Dommer, ingénieur et professeur, président de l'Association, Gai Coteau, Lausanne.

Lausanne.— Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.